

ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation en Ambazonie Question écrite n° 16354

Texte de la question

M. Frédéric Reiss interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la situation en Ambazonie. L'Ambazonie représente deux régions camerounaises situées à proximité du Nigéria et qui constituent les seuls territoires à majorité anglophone au sein du Cameroun actuel. Au-delà de l'ancien protectorat allemand, la situation actuelle voit son origine dans les résultats d'un référendum de 1961 qui partage certains territoires entre le Nigéria et le Cameroun. Initialement état fédéral, ce dernier est remplacé par un état unitaire dès 1972, une centralisation renforcée après 1984. Suite à un mouvement indépendantiste enclenché à l'automne 2017, la situation de ces deux régions apparaît alarmante en termes de respect des droits de l'homme, de répression des minorités, de discrimination ou encore de liberté linguistique. Les enjeux financiers liés à la présence d'exploitations de pétrole ne facilitent pas l'apaisement de la situation. A l'heure où certains évoquent un possible génocide, on dénombre des dizaines de milliers de réfugiés au Nigéria. Le Cameroun fait partie de la communauté francophone d'Afrique et la France y joue à ce titre un rôle de partenaire privilégié. C'est pourquoi il souhaite connaître sa position au sujet du respect des droits de l'homme au Cameroun et de la situation actuelle en Ambazonie.

Texte de la réponse

La France est profondément préoccupée par la situation dans les deux régions anglophones (Nord-Ouest et Sud-Ouest), qui continue à se dégrader. Les pertes humaines y sont de plus en plus lourdes et la situation humanitaire de plus en plus critique, avec près de 440 000 déplacés internes et environ 32 000 réfugiés au Nigéria. Dans ce contexte, la France condamne les violences et poursuit ses efforts pour convaincre le gouvernement camerounais de prendre des initiatives pour aller vers un règlement politique durable de la crise. Elle appelle notamment les autorités camerounaises à lancer un dialogue politique inclusif, à mettre en œuvre des mesures de détente et à approfondir la décentralisation. Avec d'autres partenaires internationaux également préoccupés par l'évolution de la situation, la France, attachée à la stabilité et à l'unité du Cameroun, se tient naturellement prête à soutenir tout processus de dialogue qui pourra être mis en place à cette fin.

Données clés

Auteur : M. Frédéric Reiss

Circonscription: Bas-Rhin (8e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 16354 Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : <u>Europe et affaires étrangères</u>
Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 29 janvier 2019, page 783

Réponse publiée au JO le : 19 février 2019, page 1673